

# FICHE INDICATIVE

concernant la vaccination contre la grippe, contre la COVID-19  
et contre les infections invasives à pneumocoque

| Septembre 2023 |

Le MSSS offre gratuitement la vaccination contre la grippe et contre la COVID-19 à toutes les personnes âgées de 6 mois et plus. Cette fiche indique les clientèles visées par les recommandations du Comité sur l'immunisation du Québec pour la campagne automne-hiver 2023-2024.

Le [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#) demeure l'outil de référence en matière de vaccination et a préséance sur tout autre outil. Pour plus de détails, voir, dans le PIQ, la section [Vaccins](#) ainsi que la section [Calendriers de vaccination, Autres vaccins recommandés](#).

POPULATIONS ET CONDITIONS		GRIPPE	COVID-19
CONDITION MÉDICALE OU CONDITION DE VIE	<b>Femmes enceintes en bonne santé &lt; 13 semaines de grossesse</b>	s. o.	X
	<b>Femmes enceintes en bonne santé ≥ 13 semaines de grossesse</b>	X	X
	Personnes âgées de <b>6 mois à 74 ans</b> , incluant les femmes enceintes (quel que soit le stade de la grossesse), présentant l'une des conditions énumérées ci-dessous :		
	<b>Asplénie</b> anatomique ou fonctionnelle	X	X
	Conditions amenant une <b>immunodépression</b> (ex. : déficit immunitaire, leucémie, traitement immunodépresseur, greffe d'organe ou de moelle osseuse, cancer, infection par le VIH)	X	X
	<b>Insuffisance rénale chronique ou syndrome néphrotique</b>	X	X
	<b>Maladie cardiaque ou pulmonaire chronique</b> assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers	X	X
	<b>Asthme</b> assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers	X	X
	Conditions <b>entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration</b> (ex. : trouble cognitif, lésion médullaire, trouble convulsif, troubles neuromusculaires)	X	X
	<b>Diabète</b>	X	X
	<b>Maladie hépatique chronique</b>	X	X
	<b>Anémie</b>	X	X
	<b>Hémophilie</b>	X	X
	<b>Erreurs innées du métabolisme</b> (ex : tyrosinémie héréditaire de type I)	X	X
<b>Obésité importante</b> (IMC ≥ 40)	X	X	
<b>Traitement prolongé à l'acide acétylsalicylique</b> (pour les jeunes âgés de moins de 18 ans)	X	s. o.	
ÂGE OU MILIEU DE VIE	Résidents des centres d'hébergement et de soins de longue durée ou des ressources intermédiaires	X	X
	Résidents des résidences privées pour aînés ou d'autres milieux collectifs comportant une proportion élevée de personnes aînées et vulnérables	s. o.	X
	Personnes vivant en région éloignée et isolée	X	X (≥ 18 ans)
	Personnes âgées de <b>60 à 74 ans</b>	s. o.	X
	Personnes âgées de <b>75 ans et plus</b>	X	X
CONTACTS	Travailleurs de la santé	X	X
	Personnes qui vivent sous le même toit que les personnes faisant partie des groupes à risque et aidants naturels des personnes faisant partie des groupes à risque, incluant l'entourage des enfants âgés de moins de 6 mois	X	s. o.

Source : [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#).

[msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination](https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination)

# FICHE INDICATIVE

concernant la vaccination contre la grippe, contre la COVID-19 et contre les infections invasives à pneumocoque

| Septembre 2023 |

Le MSSS offre gratuitement la vaccination contre les infections invasives à pneumocoque à certaines clientèles. Cette fiche mentionne les indications de vaccination gratuite (G) et autorisée (A) telles qu'elles sont inscrites dans le [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#) pour le vaccin contre le pneumocoque conjugué (Pneu-C) à partir de l'âge de 2 mois et pour le vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque (Pneu-P) à partir de l'âge de 2 ans.

Le [PIQ](#) demeure l'outil de référence en matière de vaccination et a préséance sur tout autre outil. Pour plus de détails, voir, dans le PIQ, la section [Calendriers de vaccination](#), [Autres vaccins recommandés](#) et la section [Vaccins, Pneumocoque](#), [Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque](#).

POPULATIONS ET CONDITIONS	PNEUMOCOQUE			
	PNEU-C-20 ≥ 2 MOIS	PNEU-C-13 < 18 ANS	PNEU-P <sup>1</sup> ≥ 2 ANS	
CONDITION MÉDICALE OU CONDITION DE VIE	Personnes âgées de <b>2 mois et plus</b> présentant l'une des conditions énumérées ci-dessous :			
	<b>Asplénie</b> anatomique ou fonctionnelle	G	s. o.	s. o.
	Conditions amenant une <b>immunodépression</b> (ex. : déficit immunitaire, leucémie, traitement immunodépresseur, greffe d'organe ou de moelle osseuse, cancer, infection par le VIH)	G	s. o.	s. o.
	<b>Insuffisance rénale chronique ou syndrome néphrotique</b>	A	G	G
	<b>Maladie cardiaque ou pulmonaire chronique</b> assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers	A	G	G
	<b>Asthme</b> assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers chez les personnes âgées de 50 ans et plus	A	s. o.	G
	<b>Asthme</b> assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers chez les personnes âgées de moins de 50 ans	A	A	A (≥ 18 ans)
	Conditions <b>entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration</b> (ex. : trouble cognitif, lésion médullaire, trouble convulsif, troubles neuromusculaires)	A	G	G
	<b>Diabète</b>	A	G	G
	<b>Maladie hépatique chronique</b>	A	G	G
	<b>Écoulement chronique de liquide céphalorachidien</b>	A	G	G
<b>Itinérance et/ou utilisation actuelle et régulière de drogues dures</b> (par inhalation ou injection) avec une <b>détérioration de l'état de santé</b> ou des <b>conditions de vie précaires</b>	A	G	G	
Présence d'un <b>implant cochléaire</b>	A	G	G	
ÂGE OU MILIEU DE VIE	Personnes vivant dans les communautés autochtones du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James âgées de 18 à 49 ans et présentant l'une des conditions énumérées ci-dessus ou âgées de 50 ans et plus	G	s. o.	s. o.
	Enfants âgés de <b>2 à 59 mois</b>	A	G	s. o.
	Personnes âgées de <b>5 à 17 ans</b>	A	A	s. o.
	Personnes âgées de <b>18 à 64 ans</b>	A	s. o.	A
	Personnes âgées de <b>65 ans et plus</b>	A	s. o.	G <sup>2</sup>

1. Le vaccin Pneu-P est non requis après le vaccin Pneu-C-20.
2. Le calendrier régulier prévoit une seule dose à l'âge de 65 ans ou plus.

Source : [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#).

[msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination](https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination)